

ECOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

DECISION ENAC/DG/2023-2998 du 30 mars 2023

Portant nomination au Conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile

Le Directeur Général de l'Ecole nationale de l'aviation civile,

Vu le décret n°2018-249 du 5 avril 2018 relatif à l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile et notamment son article 15 ;

Vu le décret du 22 novembre 2022 nommant M. Olivier CHANSOU, Directeur général de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile ;

Vu le règlement intérieur de l'Ecole nationale de l'aviation civile ;

Vu le procès-verbal des élections des représentants du personnel et des élèves au sein des différents conseils de l'Ecole,

Vue la délibération n°160-15 du Conseil d'administration du 14 mars 2023 portant désignation de membres au Conseil de la Recherche,

Décide :

Article 1-

Les membres du conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile sont les suivants :

- a) Le Directeur Général ou son représentant,
- b) Le responsable chargé de la recherche ou son représentant,
- c) En qualité de personnalités désignées par le Directeur Général en raison de leur compétence en matière de recherche dans les disciplines de l'école :
 - M. Frédéric BARBARESCO, Représentant du Key Technology Domain PCC (Processing, Control & Cognition) de la Global Business Unit THALES LAND & AIR SYSTEMS,
 - M. Stéphane CHATTY Directeur du programme innovation à la DSNA,
 - M. Pierre PASSOT, Responsable du partenariat recherche et innovation France, Airbus,
 - Mme Françoise PRETEUX, Vice-présidente recherche et développement économique de l'Institut Mines Télécom,
 - M. Laurent RENO, Responsable de l'innovation en Transport Aérien à Eurocontrol,
 - M. Gilles SAVARD, Directeur Général suppléant de Polytechnique Montréal,

DECISION ENAC/DG/2023-2998 du 30 mars 2023

- M. Luc TYTGAT, Directeur de la stratégie et du développement business de l'EASA.

- d) En qualité de responsable d'équipes de recherche ou de programmes de recherche désigné par le Directeur Général, ou son représentant :
 - M. Christophe MACABIAU,

- e) En qualité de personnalités désignées par le conseil d'administration en raison de leur compétence en matière de recherche :
 - M. Grégoire CASALIS, Directeur de la recherche et des ressources pédagogiques ISAE-SUPAERO,
 - M. Riad HAIDAR, Directeur scientifique général de l'ONERA.

- f) En qualité de représentants des personnels chargés de fonctions d'enseignement ou de recherche :

Titulaires :

- Mme Julie SAINT-LOT,
- M. Rémi DOUVENOT,
- M. Nicolas PETEILH,
- Mme Sonia CAFIERI,
- Mme Florence NICOL,
- Mme Catherine LETONDAL

Suppléants :

- M. Nicolas DURAND,
- M. Jean-Philippe CONDOMINES,
- M. Thierry KLEIN,
- M. Mohammed SBIHI,
- M. Jean-Hugues KOZIOLEK,
- M. Christophe MORLAAS-COURTIES

- g) En qualité de représentants des personnels n'exerçant pas des fonctions d'enseignement ou de recherche :

Titulaire : M. Georges MYKONIATIS

Suppléant : Mme Loétitia MOYA

DECISION ENAC/DG/2023-2998 du 30 mars 2023

h) En qualité de représentant des élèves ayant la qualité d'élève de troisième cycle :

Titulaires :

- M. Mathieu HUSSONG,
- Mme Sarah DEGAUGUE

Suppléants :

- Mme Céline DEMOUGE,
- M. Alexis BRUN

Article 2-

La décision ENAC/DG/2021-2271 du 16 mars 2021 portant nomination au Conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile est abrogée.

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Ecole nationale de l'aviation civile.

Fait à Toulouse, le 30 mars 2023

Le directeur général de l'ENAC

Signé : Olivier CHANSOU